

**CONSEIL**

**Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 2-3 mai 2024**

**CONCLUSIONS POLITIQUES DE LA RCM DE 2024**

**CRÉER ENSEMBLE LA DYNAMIQUE DU CHANGEMENT : MENER DES DÉBATS MONDIAUX EN ADOPTANT DES APPROCHES OBJECTIVES ET FIABLES À L'APPUI D'UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE**

**(Adoptées à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres, le 3 mai 2024)**

**JT03542971**

## **CRÉER ENSEMBLE LA DYNAMIQUE DU CHANGEMENT : MENER DES DÉBATS MONDIAUX EN ADOPTANT DES APPROCHES OBJECTIVES ET FIABLES À L'APPUI D'UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE**

À l'occasion de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2024, nous<sup>1</sup> nous sommes rassemblés les 2 et 3 mai 2024, sous la conduite du Japon, qui assure la Présidence de la RCM et célèbre cette année le 60<sup>e</sup> anniversaire de son adhésion à l'OCDE, et sous la vice-Présidence du Mexique, qui célèbre le 30<sup>e</sup> anniversaire de son adhésion, et des Pays-Bas, autour du thème « Créer ensemble la dynamique du changement : mener des débats mondiaux en adoptant des approches objectives et fiables à l'appui d'une croissance durable et inclusive ».

1. Conformément à notre Vision d'avenir de 2021, nous partageons une communauté de vues et, à ce titre, un engagement à respecter des valeurs communes que sont les libertés individuelles, la démocratie, l'ouverture et la transparence des marchés, l'état de droit, la protection des droits humains, l'égalité des genres, la durabilité de l'environnement et la lutte contre les inégalités, et la promotion de la diversité et de l'inclusion sociale. Nos travaux s'appuient sur la capacité sans égal de l'OCDE à produire des analyses objectives d'une grande fiabilité à partir d'éléments probants, à établir des normes et à mener des examens par les pairs rigoureux pour aider à relever les défis mondiaux propres à notre époque.

2. La situation macroéconomique se caractérise par une croissance modeste et d'importantes incertitudes liées au rythme de la désinflation et aux tensions géopolitiques qui affectent non seulement l'économie, mais la société dans son ensemble. Dans ce contexte, il va nous falloir répondre à un large éventail d'enjeux pour nos sociétés, tels que l'évolution démographique, le changement climatique, les fractures numériques et les inégalités, afin d'assurer une croissance économique viable, tout en surmontant les obstacles budgétaires. Nous nous efforcerons également de bâtir une économie et une société durables et inclusives, où chacun, y compris les membres des groupes vulnérables, pourra connaître la prospérité et une vie meilleure. Pour y parvenir, tout en nous efforçant de transformer les initiatives engagées pour résoudre les problématiques sociales en catalyseurs de croissance, nous reconnaissons l'importance d'améliorer la productivité et la qualité de l'emploi, ainsi que de promouvoir la science, la technologie et l'innovation en stimulant l'investissement, notamment dans le capital humain par l'éducation, la formation professionnelle et la recherche et développement (R-D). Nous réaffirmons également l'importance des transformations verte et numérique grâce à des applications plus larges des nouvelles technologies, et du déploiement d'efforts visant à encourager les start-ups et soutenir les PME, à œuvrer en faveur d'un commerce libre et équitable, à améliorer le bien-être des individus, et à instaurer des conditions d'égalité entre les genres et d'inclusion sociale et numérique.

3. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'agression de la Russie contre l'Ukraine. La guerre injustifiée et non provoquée menée par la Russie contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international et une grave menace pour l'ordre international fondé sur des règles. Cette guerre menée par la Russie a causé des souffrances humaines, bouleversé les chaînes d'approvisionnement mondiales, et nuit à la sécurité énergétique et alimentaire dans le monde entier. Nous réaffirmons notre soutien au peuple et au gouvernement démocratiquement élu de l'Ukraine et réaffirmons notre engagement ferme en faveur du redressement et de la reconstruction de l'Ukraine, notamment par l'intermédiaire du Programme-pays de

---

<sup>1</sup> Ministres et représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Irlande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de la République de Corée, de la République slovaque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, de la Tchéquie, de la Türkiye et de l'Union européenne.

l'OCDE pour l'Ukraine, dans le cadre d'un dialogue initial en vue de son adhésion. Nous continuons à collaborer avec les autorités ukrainiennes, et à travailler en coordination avec d'autres acteurs internationaux, et attendons avec intérêt un résultat fructueux de la Conférence sur le redressement de l'Ukraine qui se tiendra à Berlin au mois de juin.

4. Nous exprimons notre vive préoccupation face aux répercussions économiques et sociales négatives de l'évolution des conflits au Moyen-Orient.

5. Dans un environnement géopolitique toujours plus complexe, nous saluons le renforcement des efforts de dialogue et de coopération déployés à l'échelon mondial par l'OCDE, et les efforts qu'elle accomplit pour aider les économies avancées, émergentes et en développement à relever des défis de portée mondiale et à faire en sorte que l'OCDE reste une organisation reconnue pour sa pertinence et l'impact de ses travaux. Nous resserrerons les liens de collaboration entre l'OCDE et les Nations Unies au service d'un multilatéralisme efficace. Nous accueillons favorablement l'adoption de la Feuille de route pour l'adhésion de l'Argentine, en même temps que des processus en cours d'adhésion du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Pérou et de la Roumanie. Nous poursuivrons notre collaboration avec les Partenaires clés et d'autres partenaires, notamment au moyen de nos Programmes régionaux et Programmes-pays, en mettant l'accent sur notre coopération dans diverses régions telles que l'Asie du Sud-Est, l'Europe du Sud-Est, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (région MENA), l'Amérique latine et les Caraïbes (région ALC) et l'Eurasie. Nous nous engageons à consolider encore nos liens de coopération avec l'Afrique en mettant en œuvre le partenariat OCDE-Afrique, et en nous appuyant sur la signature du Protocole d'accord avec l'Union africaine et sur le lancement de la Plateforme virtuelle d'investissement pour l'Afrique, de façon à promouvoir une prospérité commune grâce au développement durable et inclusif. Nous continuerons de contribuer à la gouvernance mondiale grâce à notre engagement actif auprès du G20, du G7 et de l'APEC. Nous restons ouverts à de futures demandes d'adhésion de toutes régions.

6. Nous réaffirmons la priorité stratégique que représente la région indopacifique en vue d'identifier des pays susceptibles de devenir Membres et renouvelons nos engagements envers cette région à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est (SEARP). Depuis le lancement du SEARP en 2014, la coopération de l'OCDE avec la région indopacifique a continué de se renforcer et de s'approfondir dans le cadre de programmes-pays, de programmes de travail conjoints et de réseaux régionaux. Dans le prolongement de cette collaboration de longue date, nous accueillons favorablement la décision historique d'ouvrir des discussions d'adhésion avec l'Indonésie et l'adoption de la Feuille de route en vue de son adhésion. Nous saluons la demande de la Thaïlande de rejoindre l'Organisation. Nous nous félicitons de la révision du protocole d'accord avec l'Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie de l'Est (ERIA) qui renforce l'engagement de l'OCDE dans cette région. Nous saluons le Plan de mise en œuvre du Cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique et nous engageons à promouvoir le rayonnement mondial et la poursuite de la diffusion des normes et des pratiques optimales de large portée de l'OCDE dans la région indopacifique à la faveur de son déploiement. Nous nous efforcerons d'accroître la coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et d'autres organisations internationales de la région.

7. Nous réaffirmons notre engagement continu à préserver et à renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles, inclusif, libre et juste, dont le pivot est l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous réaffirmons notre attachement à la réforme de l'OMC au cours de la treizième Conférence ministérielle (CM13) de l'OMC, qui a montré l'importance de renforcer et d'améliorer toutes les fonctions de l'OMC, afin qu'elle puisse répondre efficacement aux grands enjeux commerciaux qui se posent actuellement à l'échelle mondiale. Nous accélérerons les discussions relatives à la réforme du règlement des différends, en vue de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et en bon état de fonctionnement, accessible à tous les Membres, d'ici 2024. Nous encourageons tous les membres de l'OMC à achever à bref délai leurs processus nationaux d'acceptation formelle de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche afin qu'il puisse entrer en vigueur, et à

conclure les négociations portant sur des dispositions supplémentaires, en vue de parvenir à un accord global le plus rapidement possible. Nous reconnaissons la nécessité pour tous les membres de l'OMC d'œuvrer à l'obtention d'un résultat concret sur la réforme de l'agriculture à la CM14, conformément à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture. Nous soutenons les travaux en cours de l'OMC et soulignons le rôle que l'OCDE joue en aidant les gouvernements à relever des défis dans des domaines tels que le développement, l'environnement, les petites économies, les micro, petites et moyennes entreprises et l'égalité des genres. Nous saluons la décision de continuer à relancer le Programme de travail sur le commerce électronique et de maintenir le moratoire sur les droits de douane applicable aux transmissions électroniques, qui a été prise au cours de la CM13 et qui apporte certitude et prévisibilité dans le domaine de l'économie numérique. Nous nous engageons également à œuvrer en faveur de la conclusion des négociations de l'Initiative de déclaration conjointe sur le commerce électronique d'ici l'été. Nous apprécions le travail de fond accompli par l'OCDE dans le domaine des échanges numériques. Nous saluons en outre les travaux de l'OCDE qui visent à harmoniser les règles du jeu. À cet égard, nous adoptons, après sa révision, la « Recommandation de l'OCDE relative aux Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques » en sa qualité de norme principale pour renforcer la transparence et la responsabilité des entreprises publiques, et nous reconnaissons l'importance de sa mise en œuvre par les Membres et les non-Membres de l'OCDE. Nous reconnaissons aussi l'importance de l'équité des règles du jeu à l'échelle mondiale et de la lutte contre les mesures et les pratiques non concurrentielles, qui favorisent le bon fonctionnement des marchés sur la base d'un système fondé sur des règles. Nous poursuivrons nos discussions sur les divergences entre les règles existantes de l'OMC et les situations réelles afin de garantir l'équité des règles du jeu à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne les subventions sectorielles et les transferts de technologie forcés. Nous nous félicitons de la mise en œuvre de la version révisée de l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, qui contient des modalités et conditions de financement plus flexibles, notamment pour les transactions sans effet sur le climat, tout en harmonisant les règles du jeu.

8. Nous confirmons notre engagement à renforcer la coopération en matière de résilience et de sécurité économiques en réduisant les vulnérabilités et en luttant contre les pratiques qui vont à l'encontre des règles et normes internationales, entre autres. Nous reconnaissons que les *Principes pour des chaînes d'approvisionnement résilientes et fiables*, à savoir la transparence, la diversification, la sécurité, la durabilité, ainsi que la confiance et la fiabilité, sont des principes essentiels pour bâtir des chaînes d'approvisionnement résilientes entre partenaires de confiance, et nous nous emploierons ensemble à trouver des sources durables, fiables et dignes de confiance pour l'approvisionnement en biens stratégiques, tels que les ressources minérales critiques essentielles aux transformations écologique et numérique. Nous exprimons notre profonde préoccupation face aux mesures de coercition économique et appelons tous les pays à s'abstenir de recourir à ces pratiques qui portent atteinte à l'ordre international fondé sur le respect de la souveraineté et de la règle de droit, et nous œuvrerons, de concert avec les partenaires, pour déjouer les tentatives d'instrumentalisation des dépendances économiques. Nous nous félicitons des travaux de l'OCDE qui contribuent, à partir de données factuelles, à améliorer notre connaissance des questions de résilience des chaînes d'approvisionnement et de coercition économique, et attendons avec intérêt la poursuite de ces travaux analytiques. Nous nous engageons à remédier aux stratégies globales visant à mettre en œuvre des mesures et pratiques non concurrentielles qui faussent l'équité des règles du jeu au niveau mondial, ainsi qu'aux autres pratiques destinées à créer des dépendances stratégiques et des vulnérabilités systémiques, lesquelles peuvent ensuite être exploitées par l'application de mesures de coercition économique. Nous unirons nos efforts pour nous attaquer à d'autres questions de sécurité économique, telles que la promotion et la protection des technologies essentielles et émergentes, le renforcement de la résilience des infrastructures critiques et la lutte contre les pratiques préjudiciables employées dans la sphère numérique.

9. Nous accueillons avec satisfaction la révision de la *Recommandation de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (IA)* de 2019 et appelons l'Organisation à soutenir sa mise en œuvre à l'échelle mondiale. Reconnaissons que les principes directeurs internationaux du processus d'Hiroshima sur l'IA et le code de

conduite connexe complètent la mise en œuvre de la Recommandation, nous soutenons ce processus et soulignons l'importance de faire progresser les initiatives internationales visant à améliorer l'interopérabilité des cadres de gouvernance de l'IA, notamment de l'IA générative. Nous saluons les nouveaux pays qui, dans le cadre du Groupe des amis du processus d'Hiroshima sur l'IA, contribuent aux résultats de ce processus afin de promouvoir une IA sûre, sécurisée et digne de confiance. Nous attendons avec intérêt la contribution active de l'OCDE aux débats internationaux sur l'IA, dans des enceintes telles que les Nations Unies, le G7, le G20, le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA), le Sommet de Séoul sur l'IA et le Sommet de Paris sur l'IA, s'agissant en particulier de la lutte contre les risques de mésinformation, de désinformation et de biais algorithmique – qui représentent une menace de taille pour nos sociétés, nos valeurs démocratiques et le maintien de la confiance dans les institutions– ainsi que de l'adaptation aux effets induits sur le marché du travail et de la promotion d'un écosystème favorable à l'IA placé sous le signe de l'inclusivité. Nous demandons à l'OCDE d'élaborer un plan d'action afin de tirer parti des avantages offerts par l'IA sur le marché du travail et de faire face aux risques qu'elle présente. Nous nous félicitons également des travaux de vaste portée consacrés aux mesures permettant de lutter contre la mésinformation et la désinformation, notamment en lien avec les politiques de l'OCDE sur le numérique. Nous attachons une grande valeur au rôle de chef de file que l'OCDE joue pour ce qui est de promouvoir la libre circulation des données dans des conditions de confiance et les flux transfrontières de données, et de fournir des analyses d'experts au sujet de l'économie numérique, notamment des travaux analytiques sur les enjeux de la libre circulation des données. Nous encourageons les travaux visant à faciliter la circulation des données en toute confiance et saluons la mise en place de la communauté d'experts. Nous nous engageons à entamer des discussions en vue d'améliorer la visibilité de la gouvernance des données et de la vie privée et d'examiner les solutions possibles pour renforcer encore la structure des comités dédiés. Nous nous félicitons de la Déclaration sur des politiques de science, de technologie et d'innovation transformatives au service d'un avenir durable et inclusif, qui a été adoptée<sup>2</sup> lors de la réunion au niveau ministériel du Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) de l'OCDE, et soulignons la nécessité de mettre en œuvre de telles politiques. Nous invitons l'OCDE à élaborer des orientations à l'appui d'une transformation numérique centrée sur l'humain et axée sur les droits qui soit porteuse d'avantages pour tous.

10. Nous continuerons d'œuvrer ensemble à réformer le système fiscal international par la mise en œuvre rapide et efficace de la Solution reposant sur deux piliers du Cadre inclusif sur le BEPS de l'OCDE et du G20, qui vise à résoudre les défis fiscaux soulevés par la transformation numérique et la mondialisation de l'économie. Nous appelons tous les membres du Cadre inclusif à achever dans les meilleurs délais les travaux relatifs au Pilier Un pour que la Convention multilatérale (CML) puisse être signée d'ici à la fin juin. Nous nous félicitons de la mise à jour en 2023 de la Feuille de route OCDE/G20 sur les pays en développement et la fiscalité internationale. Nous reconnaissons les rôles que jouent respectivement les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes ainsi que les diverses approches suivies pour mettre en œuvre des normes internationales pertinentes, notamment les *Principes Directeurs révisés de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises*. Nous réaffirmons l'importance du renforcement de la coopération internationale sur les chaînes de valeur mondiales pour promouvoir le respect des droits humains, y compris les droits du travail internationalement reconnus, ainsi que la protection de l'environnement, ouvrant la voie à une prévisibilité et une lisibilité accrues pour les entreprises. Nous nous engageons à mettre en œuvre rapidement et efficacement les *Principes révisés de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE*, qui favorisent la résilience et la durabilité des entreprises et, partant, celles de l'économie en général, et attendons avec impatience la version finale de la *Méthodologie révisée d'évaluation de la mise en œuvre des Principes*.

11. Nous nous félicitons de la *Déclaration révisée sur l'investissement international et les entreprises multinationales* visant à instaurer un climat d'investissement international ouvert et transparent et à encourager les entreprises multinationales à contribuer au développement économique et social. Pour

<sup>2</sup> Cette Déclaration n'a pas été adoptée par Israël.

attirer un « IDE plus massif, de meilleure qualité et sûr », nous appréhenderons dans une optique globale la croissance économique inclusive, la durabilité et la sécurité sur les marchés émergents et dans les économies en développement (MEED), et élargirons notre soutien aux pays non Membres. En outre, nous confirmons la finalisation de l'*Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement* et la poursuite des discussions relatives à son intégration dans le cadre juridique de l'OMC.

12. Compte tenu du résultat du premier Bilan mondial, nous réaffirmons notre engagement à renforcer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à accélérer le déploiement de mesures d'urgence pendant cette décennie critique pour que l'objectif d'une élévation des températures limitée à 1.5 °C reste à notre portée, et que l'objectif commun de zéro émission nette d'ici à 2050 puisse être atteint. Nous insistons sur le fait qu'il importe que la neutralité carbone, la croissance économique et la sécurité énergétique soient atteintes simultanément, même si les trajectoires suivies peuvent être différentes, tout en tenant compte des circonstances propres à chaque pays et en ayant conscience de la nécessité de développer davantage les technologies énergétiques propres. Nous appelons une nouvelle fois l'OCDE à continuer d'examiner les mesures de soutien, qu'elles soient bénéfiques ou dommageables à l'environnement, appliquées dans tous les secteurs, et à fournir des analyses reposant sur des données concrètes à l'appui des réformes. Nous lançons un appel à toutes les Parties à l'Accord de Paris et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour qu'elles s'engagent à œuvrer collectivement à un plafonnement des émissions mondiales de gaz à effet de serre avec effet immédiat, ou au plus tard en 2025, et à contribuer aux efforts déployés à l'échelle mondiale, conformément au Bilan mondial, notamment en multipliant par trois les capacités énergétiques renouvelables à l'échelle mondiale, en multipliant par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030, en accélérant les efforts pour cesser progressivement de produire de l'électricité à partir de charbon sans dispositif d'atténuation et en opérant une sortie progressive juste, ordonnée et équitable des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, en accélérant l'action pendant cette décennie critique de manière à parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 conformément aux avancées de la science. Nous exhortons tous les pays, en particulier les puissances émettrices, à soumettre des contributions déterminées au niveau national (CDN) assorties d'objectifs ambitieux de réduction des émissions à l'échelle de l'ensemble de l'économie, qui couvrent tous les gaz à effet de serre, tous les secteurs et toutes les catégories, et qui soient cohérents avec la faisabilité d'une trajectoire de limitation à 1.5 °C de l'élévation des températures, au vu des meilleures données scientifiques disponibles et avec un niveau d'ambition maximal. Nous réaffirmons notre volonté de poursuivre les efforts actuellement déployés par la CCNUCC en faveur du financement de l'action climatique, y compris l'engagement pris par les pays développés de respecter l'objectif collectif visant à apporter et à mobiliser 100 milliards US par an, dont il semblerait qu'il ait été atteint en 2022, selon la déclaration faite par le Secrétaire général de l'OCDE en 2023. Nous escomptons également la fixation d'un objectif chiffré collectif ambitieux pour le financement de l'action climatique en 2024. Nous reconnaissons le rôle joué par l'AIE dans la préparation d'un avenir sûr et durable pour tous sur le plan énergétique.

13. Nous soulignons que le financement de la transition, d'une manière qui soit cohérente avec la faisabilité d'une trajectoire de limitation à 1.5 °C de l'élévation de la température et qui permette d'éviter les verrouillages carbone, sur la base d'une réduction réelle des émissions, est nécessaire car il contribue à l'instauration d'une société neutre en carbone. Nous insistons sur le fait que la mobilisation rapide de financements privés par la mise en place de « marchés du carbone à haute intégrité » et le recours à l'article 6 de l'Accord de Paris peut contribuer à l'objectif de zéro émission nette à l'horizon 2050. Nous affirmons l'importance des travaux de l'OCDE sur les interactions entre les marchés volontaires et réglementés du carbone pour renforcer l'intégrité environnementale. Nous nous efforçons de parvenir à une croissance durable de la productivité qui contribue à réduire les émissions de GES dans tous les secteurs de l'économie, et de prendre des mesures pour renforcer le développement rural et la sécurité alimentaire, tout en favorisant le développement de nos puits de carbone naturels. Nous nous félicitons du

lancement du rapport de l'OCDE intitulé « Une approche territoriale de l'action et de la résilience climatiques » lors de la COP28. Nous saluons les progrès constants accomplis par le Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (Forum inclusif), notamment le lancement du dialogue ministériel et les travaux sur les indicateurs de l'intensité carbone. Nous attendons de nouveaux membres, une coopération avec les organisations internationales et des travaux supplémentaires qui permettront de progresser davantage sur les initiatives transfrontières de lutte contre le changement climatique.

14. Conscients de l'imbrication des crises mondiales que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, nous nous engageons à renforcer les synergies et à éviter les arbitrages, le cas échéant, à l'heure où nous poursuivons la transformation vers des économies neutres en carbone, résilientes au changement climatique, circulaires et bénéfiques à la nature, en tenant compte de la nécessité d'accomplir des transitions justes, à la lumière de la résolution 6/7 sur la promotion des synergies adoptée lors de la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Compte tenu de l'importance des échanges dans une économie circulaire pour renforcer le recyclage écologiquement rationnel au niveau mondial, nous travaillerons avec les parties prenantes, y compris les entreprises, pour intensifier la circularité de nos économies et améliorer la coopération internationale, et accroître le recyclage écologiquement rationnel, notamment par des décisions et des normes pertinentes de l'OCDE ainsi que par la coordination de la mise en œuvre des procédures. Nous encouragerons le développement des entreprises circulaires, notamment en appliquant les principes de l'économie circulaire et de l'utilisation efficace des ressources. Nous nous engageons à prendre d'urgence des mesures à l'appui de la mise en œuvre rapide et intégrale du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF), notamment la transition vers des économies bénéfiques à la nature. Nous sommes déterminés à réviser nos stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) conformément au cadre de Kunming-Montréal, à ses objectifs et à ses cibles, et à continuer de travailler à la mise en œuvre des SPANB. Nous nous engageons à soutenir les initiatives à l'appui d'une gestion durable des océans et de l'eau, afin de faire progresser le développement environnemental, économique et social sur le long terme. Nous nous engageons également à jouer un rôle constructif au sein du Comité intergouvernemental de négociation, avec l'ambition d'achever les travaux d'ici la fin de 2024 en vue d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique fondé sur une approche globale couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques.

15. Nous réaffirmons le respect universel des droits humains et des libertés fondamentales pour tous consacré par la Charte des Nations Unies, et nous engageons à instaurer le développement durable dans un environnement international où règnent la paix et la stabilité. Reconnaissant l'importance de la dignité humaine, nous réitérons notre soutien, au nom de la communauté internationale, aux pays en développement qui en ont le plus besoin, afin de les aider à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). L'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et le Programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, qui s'applique également à la réduction des risques de catastrophe, comptent de plus en plus pour bâtir des sociétés diverses et résilientes de manière à préserver la paix. À cet égard, nous soulignons la nécessité de rechercher les financements qui font encore défaut pour atteindre les ODD en mobilisant toutes les sources de financement. Nous invitons de nouveau tous les fournisseurs de coopération pour le développement à adhérer plus étroitement aux normes et pratiques internationales visant à améliorer l'efficacité, la transparence et l'application du principe de responsabilité dans la coopération pour le développement. Plus particulièrement, l'apport de financement du développement devrait se faire de manière transparente et équitable, dans le respect des règles et des normes internationales. Nous insistons sur l'importance de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Cadre commun du G20 de manière prévisible, opportune, ordonnée et coordonnée, et appelons la communauté internationale à renforcer encore la transparence de la dette au moyen d'actions émanant de l'ensemble des créanciers et des pays débiteurs, notamment par des opérations de partage des données sur la dette. Nous nous engageons à contribuer aux débats tenus dans la perspective du Sommet de l'avenir et de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement. Nous notons que, dans le prolongement

du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, l'OCDE héberge le Secrétariat du Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P). Nous sommes déterminés à encourager l'investissement dans des infrastructures de qualité conformément aux Principes du G20 pour des investissements de qualité dans les infrastructures, et dans le cadre du Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement, et d'initiatives telles que la stratégie « Global Gateway ». Nous saluons les efforts déployés pour mettre en place le réseau Blue Dot et en héberger le secrétariat au sein de l'OCDE. Nous reconnaissons les avancées du dispositif de certification FAST-Infra. Nous encourageons l'OCDE à analyser l'impact et les retombées potentiels de ses normes et recommandations sur les non-Membres, notamment les pays en développement, et à en prendre compte. Par ailleurs, dans le prolongement des engagements énoncés dans notre Vision d'avenir de 2021 et afin d'optimiser notre approche du développement durable, nous mettrons en œuvre, à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation, une nouvelle Stratégie pour le développement en vue de son adoption lors de la RCM de 2025.

16. Dans le droit fil de la *Contribution de l'OCDE à la promotion de l'égalité des genres*, nous encourageons l'OCDE à continuer d'intégrer les principes d'égalité des genres et d'inclusion, en adoptant une approche intersectionnelle qui repose sur une analyse crédible fondée sur des données ventilées par genre. Nous accueillons avec satisfaction les progrès accomplis concernant le Tableau de bord sur les disparités entre les genres, actuellement dans sa phase pilote, les examens des politiques en matière de genre et l'Initiative en matière de données sur le genre, ainsi que la première édition à venir du Forum de l'OCDE sur l'égalité des genres, qui intégrera les pratiques exemplaires. Afin de parvenir à bâtir une économie et une société durables et inclusives, nous nous engageons à progresser sur la voie de la réduction des disparités entre les genres en matière d'emploi et de rémunération. Nous réitérons par ailleurs notre engagement à mettre en place des systèmes résilients d'éducation et de formation, afin de garantir à tous une éducation de qualité, inclusive et équitable, depuis l'éducation préscolaire jusqu'aux possibilités de formation tout au long de la vie et d'apprentissage pour améliorer le bien-être. Nous reconnaissons l'importance de recourir à des indicateurs multidimensionnels, en plus du PIB qui mesure la croissance économique, afin d'améliorer le bien-être de tous, et saluons la création de la Plateforme d'échange de connaissances sur les indicateurs et les pratiques en matière de bien-être (KEP) de l'OCDE, qui permet de mettre en commun l'expérience des pays et les solutions qu'ils ont définies. Nous nous réjouissons en outre de la tenue prochaine du Forum mondial de l'OCDE sur le bien-être à Rome en novembre. Nous nous félicitons des engagements pris lors de la Réunion au niveau ministériel du Comité de la santé de l'OCDE, énoncés dans la Déclaration sur l'instauration de politiques meilleures pour des systèmes de santé plus résilients, et espérons que l'OCDE contribuera à promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU) et à renforcer les mesures de prévention, de préparation et d'intervention en cas de pandémie.

17. Nous nous félicitons des recommandations d'action de l'OCDE, qui reposent sur une analyse crédible fondée sur des données. Nous soutenons les efforts déployés par le Secrétaire général pour améliorer la pertinence et l'inclusivité de l'OCDE à l'échelle mondiale. Nous appuyons en outre sa volonté d'assurer l'égalité des genres, la diversité au regard des nationalités et l'inclusion, conformément au Statut du personnel de l'OCDE. Nous comptons sur le soutien constant de l'OCDE pour mettre en œuvre des politiques de qualité fondées sur des données au service de sociétés durables, de façon à assurer le bien-être économique et social des générations futures.

18. Nous nous félicitons de la désignation du Costa Rica pour assurer la Présidence de la RCM de 2025.